

## ARRÊTÉ PORTANT RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT ET DE LA CIRCULATION RUE JEAN-BAPTISTE PERRINEAU (D 82) / LUÉ-EN-BAUGEOIS

Le Maire de la Commune de Jarzé Villages,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-1 et L. 2213-2,

VU le code de la route et notamment ses articles R. 110-2, R. 411-8 et R. 411-25,

VU le code de la voirie routière,

VU le code pénal,

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967, relatif à la signalisation des routes et autoroutes, modifié et complété ainsi que tous les textes pris en son application et, notamment, l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière,

VU la demande de l'entreprise SAUR, en date du 01 octobre 2024.

CONSIDÉRANT que, en raison d'un branchement d'eau potable, il importe de réglementer la circulation sur la Rue Jean-Baptiste Perrineau (D 82) à Lué-en-Baugeois, Commune déléguée de Jarzé Villages.

### ARRÊTE

ARTICLE 1 : A l'occasion d'un branchement d'eau potable, réalisés par l'entreprise SAUR, le stationnement sera interdit et la circulation sera alternée manuellement sur la Rue Jean-Baptiste Perrineau (D 82) (au droit du n°3) à Lué-en-Baugeois, commune déléguée de Jarzé Villages, pendant la période du lundi 14 octobre 2024 au ~~lundi 21~~ <sup>lundi 21</sup> octobre 2024.

ARTICLE 2 : La signalisation et la mise en sécurité du chantier pendant la durée des travaux seront conformes aux prescriptions de l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et seront assurées par l'entreprise SAUR, responsable des travaux.

ARTICLE 3 : Dès l'achèvement des travaux, le domaine public routier sera remis dans son état initial. Ces travaux de remise en état seront à la charge de l'entreprise SAUR.

ARTICLE 4 : Le Maire de Jarzé Villages, l'entreprise SAUR et le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Seiches sur le Loir / Durtal, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie leur sera adressée.

Fait à Jarzé Villages le 01 octobre 2024  
Par délégation, le Conseiller à la voirie,  
François EDIN



The image shows a blue circular official seal of the Municipality of Jarzé Villages. The seal contains the text 'MAIRIE DE JARZE VILLAGES' around the top, 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the bottom, and the number '49140' in the center. A blue ink signature is written across the seal.

